

## Colloque – Appel à communication

### La diplomatie de la France en Italie, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au Second Empire

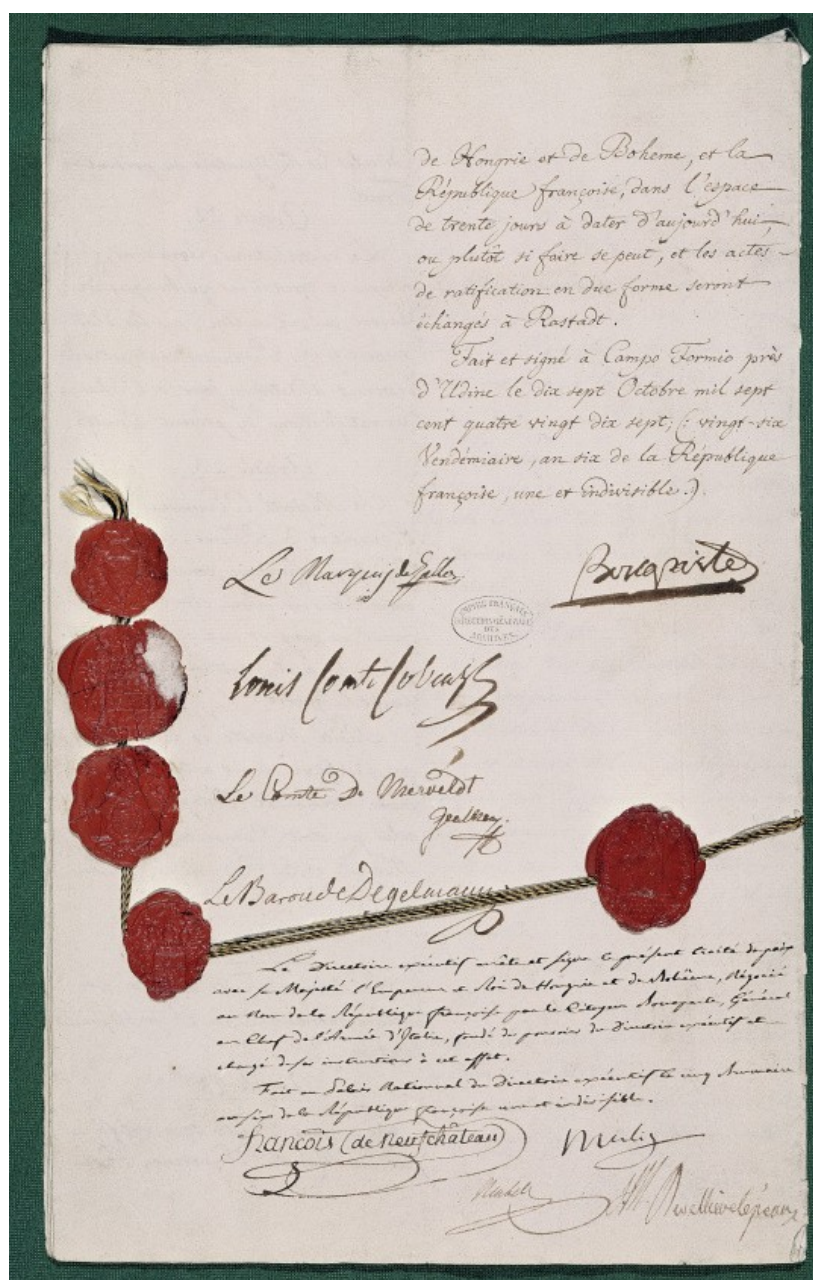
Colloque international organisé par Karine Deharbe, Stéphanie Maccagnan,  
Marc Ortolani, Jean-Pierre Pantalacci

Université Côte d'Azur (UCA)

Laboratoires ERMES – Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC)

Nice

22-23 mai 2025



Dans la période de l'histoire moderne, l'Italie ou « l'ère géographique italienne » est en Europe une terre qui attise les convoitises ; elle devient du même coup le théâtre des rivalités et ambitions des grandes puissances européennes, en y concentrant souvent les grands enjeux du continent. C'est pourquoi l'action de la France y est particulièrement opérante. Face aux États qui sont ses interlocuteurs dans la péninsule, la France est à l'origine de nombreux conflits, auxquels succède la signature de traités de paix. Après le temps des armes, vient le temps de la diplomatie, celle des négociations et tractations, qui recomposent les alliances et reconfigurent les territoires ou les zones d'influence. Les diplomates éclairés se substituent alors aux vaillants généraux.

Le présent colloque veut s'intéresser à ces grands rendez-vous diplomatiques, aux enjeux qu'ils représentent tant pour la France que pour les États italiens, mais aussi plus largement pour l'Europe. Il s'agira de mettre en lumière le rôle actif joué par la France, toujours soucieuse de défendre ses intérêts et d'affirmer ses ambitions. La période retenue est, en effet, riche de traités, ligues ou alliances. Tous ces rendez-vous définissent des approches diplomatiques différentes en fonction des circonstances et de leurs acteurs : une diplomatie plus agressive, comme celle de François I<sup>er</sup> à Cognac (1526) ou Bonaparte à Campofornio (1797) ; une diplomatie plus subie, faite d'accommodements, comme lors du traité de Cateau-Cambrésis (1559), ou lors de la paix des Pyrénées en 1659, ou encore à l'occasion de la conclusion de la guerre ouverte par la succession d'Espagne (traité d'Utrecht, en 1713) ; enfin une diplomatie de l'ombre, comme celle de Napoléon III et Cavour à Plombières.

Dans l'action de la France en Italie, trois grandes périodes semblent se détacher :

- la fin du XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles, qui couvre la période des guerres d'Italie, de Charles VIII à François I<sup>er</sup> : c'est le temps des ambitions, qui seront finalement déçues du fait de la victoire finale de Charles Quint et la mainmise de l'empereur sur la péninsule.
- fin XVI<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècles : c'est le temps d'un relatif effacement politique et militaire pour la France, qui est face à une Italie en grande partie soumise au joug espagnol puis autrichien. Mais l'Italie reste, malgré tout, toujours « présente » dans les enjeux diplomatiques, concernée d'une façon ou d'une autre par les grands traités de cette période, et ce à travers les différents acteurs péninsulaires, qu'il s'agisse du duché de Savoie ou encore de la papauté, sans oublier la relation française avec l'Espagne et l'Autriche, nécessairement impactée par les enjeux italiens.
- fin XVIII<sup>e</sup> – milieu du XIX<sup>e</sup> siècles : les périodes révolutionnaire puis napoléonienne peuvent être identifiées comme le temps du grand retour, avec une France interventionniste, qui est amenée à reprendre la main, soucieuse de jouer le premier rôle dans une Italie que l'on veut libérer des scories de l'Ancien Régime et soutenir jusqu'à son unité.

Pour illustrer l'action diplomatique, plusieurs thèmes pourront être abordés : la diplomatie comme arme politique au service des ambitions françaises, qui prend le relais ou vient parachever les victoires acquises sur les champs de bataille ; la diplomatie du repli, qui vient suppléer au contraire les défaillances des armées et tente de contenir par la plume les échecs militaires ; les instruments au service de cette diplomatie, afin de mettre en lumière le rôle du personnel diplomatique, ambassadeurs, négociateurs ou agents de l'ombre, sans oublier l'importance du choix des lieux de rencontre ; les résultats espérés ou concrètement acquis, avec les traités, les projets d'alliances y compris matrimoniales, la redéfinition des frontières et des souverainetés ; la façon dont les traités sont respectés par les parties signataires ou, au contraire, contournés voire dénoncés postérieurement ; la manière dont on perçoit en Italie l'activité diplomatique française, comment on y répond, en collaborant ou en s'y opposant, et de manière plus globale, s'intéresser à la réception de ces pratiques diplomatiques dans la pensée des auteurs et intellectuels des différentes périodes considérées, aussi bien en France qu'en Italie.

## **Modalités de soumission des propositions :**

Les propositions de communications sont à soumettre à :

[Jean-Pierre.Pantalacci@univ-cotedazur.fr](mailto:Jean-Pierre.Pantalacci@univ-cotedazur.fr) et [Stephanie.Maccagnan@univ-cotedazur.fr](mailto:Stephanie.Maccagnan@univ-cotedazur.fr).

Elles ne devront pas excéder 3000 signes (tout compris) et devront comporter, au-delà du titre même provisoire, une brève présentation de l'auteur et éventuellement un bref descriptif des sources envisagées. L'envoi des propositions s'effectuera jusqu'au 30 septembre 2024. Les candidats seront informés de la décision du comité organisateur au plus tard le 20 novembre 2024.

Le colloque se tenant à Nice, les organisateurs prendront en charge l'hébergement et la restauration. En ce qui concerne les déplacements, nous prions les futurs intervenants d'en demander le financement en priorité à leur laboratoire de rattachement. Pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer, le colloque est prévu sous forme hybride (en présentiel ou en distanciel). Merci d'indiquer dans la proposition de communication si celle-ci se fera en présentiel ou en distanciel.

Les communications au colloque seront d'une durée de vingt minutes en langue française, italienne ou anglaise.

Les actes du colloque seront publiés.